



## BULLETIN D'INSCRIPTION

### GRAND CONCOURS\* DE « LA CAILLETTE MAISON »

**Lundi 10 avril 2023**

**Ouvert à tous**

#### REGLEMENT :

- ✓ Proposer une *caillette ardéchoise « maison »*
- ✓ Apporter au minimum 2 caillettes à 10 h 30 au stand devant la Mairie.  
(Prévoir une assiette de présentation)
- ✓ Le jury, composé de plusieurs Chefs et gourmets locaux se réunira pour déguster et délibérer à partir de 11 h 00
- ✓ Les 3 meilleures caillettes seront primées et récompensées pour chacune des catégories :  
Amateurs et Professionnels.
- ✓ Le résultat des gagnants suivi de l'apéritif d'honneur se déroulera à partir de 12h15 en présence des élus et des invités

#### \_\_\_\_\_ COUPON d'INSCRIPTION \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Mail (si possible) \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

j'accepte le règlement intérieur et je m'engage à participer au concours « la caillette maison »

*\*Concours limité aux 20 premiers inscrits*

Retour souhaité avant le 31 mars 2023 en Mairie de Vals les Bains ou par mail à l'adresse suivante : [mairie@vals-les-bains.fr](mailto:mairie@vals-les-bains.fr)